

Le mercredi 24 novembre 2010

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 novembre 2010, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Masseur, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Janique Lachapelle Marise Veilleux et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Kevin Huneault,	vérificateur

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne que la présente rencontre est la toute première à avoir lieu selon la formule 'sans papier' ou, plus exactement, avec une quantité minimale de papier.

RÉSOLUTION 2010-CC-205

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-205) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-10-27
- b) Suivis
- c) Présentation du vérificateur**
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Appui à l'UQO
- 6- Plan d'action 2010-2011
- 7- Plan de la FCSQ - cotisation
- 8- Rapport annuel 2009-2010
- 9- Billets pour Vallée jeunesse
- 10- Poste de direction du service des ressources humaines et de secrétaire général – comité de sélection
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité environnemental, rencontre du 4 octobre 2010
 - b) Table Éducation Outaouais, réunion du 5 novembre 2010

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Grief Hélène Girard
- 2- Liste de suppléance : (dépôt sur place)
 - Légalement qualifié
 - Non légalement qualifié
- 3- Suivi dossier Yves Lafontaine
- 4- Entente nationale
- 5- Colloque régional des ressources humaines :
 - Insertion professionnelle
- 6- Comité Qualité de Vie :
 - Journal virtuel
- 7- Comité de sélection directeur des ressources humaines et secrétaire général

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Cours d'éducation à la sexualité : résolution
- 2- Dépôt de compte-rendu :
 - a) Coordination pédagogique du 21 septembre 2010
- 3- **Blitz de la persévérance**

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Dépôt des comptes-rendus du comité consultatif de transport
- 2- Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-205) suite

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Radon
- 2- Suivi travaux
- 3- Vente terrain Mansfield

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-206

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 octobre 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 octobre 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec certains changements : correction du mot 'mais' au point E-2, ajout du mot 'ont' au point E-5 et suppression des mots 'et la commissaire parent du secondaire est mandatée pour travailler elle aussi sur ce dossier' au point G-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(À 17 h 05, une plaque honorifique et un stylo sont remis à Mme Vicky Veilleux, enseignante à Gracefield, par la présidente madame Diane Nault, la commissaire madame Madeleine Aumond et le directeur général, M. Harold Sylvain, en présence du directeur de l'établissement, M. Michael Mercier.)

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis.

- page 661, point A-2 b (protecteure) – M. Houde signale que nous avons reçu le dépliant et qu'il sera distribué aux parents;
- page 662, point A-2-b (Christ-Roi) – M. Sylvain va communiquer avec la commissaire madame Janique Lachapelle demain, afin de faire un suivi;
- page 664, point A-15 (Vicky Veilleux) - la remise vient d'avoir lieu;
- page 666, point B-3 (reportage) – M. Rondeau a transmis les coordonnées de l'émission aux commissaires et celle-ci est encore disponible dans les archives de Télé-Québec;
- page 669, point G-1 (équipements) – M. Sylvain a rencontré le directeur de la CÉHG, M. Robert Giard, et des gestes seront posés, quoiqu'il ne sera pas possible de tout faire cette année;

Le mercredi 24 novembre 2010

La commissaire madame Madeleine Aumond aimerait savoir s'il y a du nouveau dans le dossier des brigadiers scolaires. M. Sylvain répond que la lettre a été envoyée à la Ville de Maniwaki et que nous n'avons reçu aucune réponse jusqu'à maintenant. Le commissaire monsieur Charles Langevin signale qu'à l'école Pie XII, il y a aussi des problèmes, à cause des parents qui stationnent des deux côtés de la rue. M. Sylvain fera une sensibilisation.

La commissaire madame Madeleine Aumond demande où en est rendu le dossier des mesures d'urgence. M. Pétrin répond que nous sommes plus avancés que les municipalités et que les plans de celles-ci ne sont pas compatibles avec le nôtre.

A-2C) Présentation du vérificateur

Le vérificateur, M. Kevin Huneault, présente les états financiers de la commission scolaire.

A-3 Parole au public

Il n'y a pas de question du public. Mme Chantal Latourelle, présidente du syndicat des employé-e-s de soutien, mentionne qu'elle est ici pour le point B-3.

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point cc-9 (réduction des effectifs).

A-5 RÉSOLUTION 2010-CC-207 Appui à l'UQO

CONSIDÉRANT la déclaration produite à l'occasion du Forum sur l'enseignement supérieur du 17 octobre 2003, qui regroupait tous les partenaires régionaux de l'enseignement supérieur et qui faisait notamment état du besoin d'accélérer le « développement de l'offre de formation afin d'offrir des services éducatifs qui répondent mieux aux besoins de la population »;

CONSIDÉRANT que cette même déclaration réclamait du gouvernement du Québec une mise à niveau des infrastructures d'enseignement supérieur afin de disposer, au minimum, de ressources et de capacités d'enseignement et de recherche équivalentes à celles des autres régions comparables du Québec et qu'il s'agit d'une position qui s'avère toujours aussi pertinente dans le contexte de la présente démarche;

CONSIDÉRANT la problématique des soins de santé dans l'Outaouais, décriée depuis des décennies par le milieu, qui a amené les partenaires de ce réseau à réclamer et à obtenir du gouvernement du Québec, un statut particulier en santé pour la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que cette problématique des soins de santé, dont l'élément central portait sur le rapatriement, en Outaouais, des soins de santé dispensés en Ontario ainsi que sur la nécessité de rendre accessible et de diversifier l'éventail de services de santé que la population de l'Outaouais était en droit d'exiger sur son territoire, rejoint, dans ses finalités, celle de l'enseignement supérieur;

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-207) suite

CONSIDÉRANT que les enjeux frontaliers auxquels est confronté le milieu de l'enseignement supérieur représentent, dans une perspective strictement québécoise, une situation unique qui justifie l'État québécois de moduler, en conséquence, ses interventions dans la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la région de l'Outaouais, en cette matière, est appelée à composer avec l'imposante force d'attraction des établissements d'enseignement supérieur de la région d'Ottawa;

CONSIDÉRANT que cette force d'attraction se matérialise notamment par l'exode de plusieurs milliers d'étudiants de la région de l'Outaouais qui poursuivent annuellement des études postsecondaires en Ontario plutôt qu'au Québec, faute d'avoir accès à des programmes susceptibles de répondre à leurs besoins dans leur région d'appartenance, la réciproque ne s'appliquant pas;

CONSIDÉRANT que cette réalité frontalière unique favorise l'existence d'un système à deux vitesses, au profit des établissements postsecondaires ontariens, les établissements québécois n'étant pas en mesure de livrer une concurrence efficace, mais surtout, de répondre aux besoins de la population qu'ils doivent desservir dans l'Outaouais et qui souhaite poursuivre des études supérieures;

CONSIDÉRANT que les établissements d'enseignement supérieur de la région de l'Outaouais sont également confrontés à une réalité qui les distingue des autres établissements au Québec en ce qu'ils ont à subir la concurrence du réseau d'enseignement supérieur ontarien qui comporte des structures d'accès et des curriculum susceptibles de faciliter l'accès et la poursuite d'études postsecondaires;

CONSIDÉRANT les planifications stratégiques des quatre établissements qui font état du développement des programmes d'enseignement et qui vont requérir la disponibilité de ressources additionnelles afin d'en permettre leur réalisation;

CONSIDÉRANT que le sous-financement de l'UQO et la dette accumulée qui en résulte nuisent à la capacité de l'Université à composer avec sa réalité frontalière par la mise en place de ressources comparables à celles dont dispose le réseau d'enseignement supérieur ontarien;

CONSIDÉRANT la présentation de l'UQO devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, le 17 août 2010, dont le but consistait à faire état de sa performance au cours des trois dernières années et de ses perspectives de développement, conformément aux exigences de l'article 4.2 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-207) suite

CONSIDÉRANT que le recteur, lors de cette présentation, a, entre autres, attiré l'attention des parlementaires sur l'important retard constaté dans le développement de la programmation académique de l'Université, en comparaison avec celle des autres universités québécoises, et sur les difficultés à obtenir le financement requis;

CONSIDÉRANT que l'Université est appelée à desservir la région de l'Outaouais qui représente une part de 4,5 % de la population québécoise mais que l'établissement représente moins de 2 % de l'activité universitaire totale au Québec;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par la Table Éducation Outaouais lors de réunion du 8 octobre 2010;

CONSIDÉRANT l'importance, pour la CSHBO, au double titre d'employeur de personnel hautement qualifié et de partenaire du développement économique, social et culturel de l'Outaouais, de contrer la problématique globale soulevée dans les attendus précédents quant aux besoins particuliers dans le secteur de l'enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT que l'octroi d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais devrait se matérialiser par le biais de gestes concrets et spécifiques à la région, visant le rattrapage dans l'offre de formation et le déploiement des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche nécessaires au développement de la région;

CONSIDÉRANT les échanges en séance;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'appuyer la Table Éducation Outaouais dans sa démarche de revendication d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais;

ET QUE LES CONSIDÉRANTS fassent partie de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Plan d'action 2010-2011

M. Sylvain et les directions de service présentent le plan d'action 2010-2011.

RÉSOLUTION 2010-CC-208

Plan d'action 2010-2011

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'action de la commission scolaire pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 24 novembre 2010

A-7 **RÉSOLUTION 2010-CC-209** **Plan d'information, de valorisation et de mobilisation des commissions scolaires**

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation des commissions scolaires présentée au conseil général de la Fédération les 27 et 28 août 2010;

CONSIDÉRANT qu'il se dégage de cette analyse une méconnaissance profonde de la population quant au rôle joué et aux services offerts par les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les travaux de suivis réalisés par le bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le conseil d'administration de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS);

CONSIDÉRANT le devoir des commissions scolaires d'informer la population des services qu'elles offrent;

CONSIDÉRANT la nécessité de valoriser le système public d'éducation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de verser une contribution volontaire de 2 495 \$ à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle mette en oeuvre progressivement un plan d'information, de valorisation et de mobilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 **RÉSOLUTION 2010-CC-2108** **Rapport annuel 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter le rapport annuel 2009-2010 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 **Billets pour Vallée Jeunesse**

La présidente madame Diane Nault signale que la commission scolaire dispose de quatre billets pour l'activité du 19 février, au Versant (Gatineau). Les commissaires intéressés peuvent s'adresser à Mme Brouillard.

A-10 **Poste de direction du service des ressources humaines et de secrétaire général**

La présidente madame Diane Nault mentionne qu'un comité de sélection sera formé et que le poste sera affiché la semaine prochaine, jusqu'au 14 ou 15 janvier.

Le mercredi 24 novembre 2010

A-11 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport. Elle souligne qu'un sac a été remis à chaque commissaire en début de séance et que cet article fait la promotion du salon FP-FT. 9 000 personnes ont défilé lors de ce salon. Elle félicite la commissaire madame Marielle Roy pour sa nomination au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais et note aussi que les deux parents commissaires ont été renommés à leurs postes par le comité de parents. Elle signale enfin que le père du commissaire monsieur Charles Langevin est décédé et que son service aura lieu vendredi matin.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain signale que la situation est difficile au niveau du DEP en armurerie, un programme qui est en suspens depuis 2002. Les discussions se poursuivent avec le ministère et celui-ci souhaite se rendre en commission de décision. Les commissaires discutent de stratégie et d'alternatives.

Au niveau de l'école Laval, le partenariat avec la municipalité est très constructif. Le 7 décembre, il y aura une rencontre avec les parents et les élus sur l'avenir de l'école.

En ce qui touche le PERO (Pôle d'excellence en récréotourisme dans l'Outaouais), le projet va très bien, mais la situation de la coopérative de solidarité de la Forêt de l'aigle est fragile. Les opérations de l'organisme ont été mises en veilleuse en attendant l'obtention d'une convention de gestion avec le gouvernement.

A-14 Dépôt de compte-rendu

- a) **Comité environnemental, rencontre du 4 octobre 2010**
- b) **Table Éducation Outaouais, réunion du 5 novembre 2010**

Dépôt.

(Pause, de 20 h 40 à 20 h 50)

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

B-1 Grief Hélène Girard

M. Houde présente la lettre et signale que l'audition aura lieu le 11 janvier, à Montréal.

B-2 Liste de suppléance

- **Légalement qualifié**
- **Non légalement qualifié**

M. Houde dépose et présente les listes. Elles seront disponibles sur la communauté des ressources humaines. Il répond aux questions des commissaires mesdames Denise Miron Marion et Guylaine Marcil.

Le mercredi 24 novembre 2010

B-3 Suivi dossier Yves Lafontaine

M. Houde fait part des développements dans ce dossier.

B-4 Entente nationale

M. Houde souligne que les textes ne sont pas encore finalisés et que la réunion qui devait avoir lieu à Montréal le 2 décembre a été remise à janvier. Ainsi, la rencontre du comité des ressources humaines est reportée.

B-5 Colloque régional des ressources humaines

• **Insertion professionnelle**

Cette année, ce colloque a été organisé par le service des ressources humaines de la CSHBO et l'événement s'est déroulé au Baskatong, sous le thème de l'insertion professionnelle. Les participants ont été enchantés par l'activité. Un napperon confectionné pour l'occasion a été remis à chaque commissaire.

B-6 Comité qualité de vie

• **Journal virtuel**

M. Houde signale que la troisième édition du Cyber-O-Bois, sortie tout récemment, mettait l'accent sur les personnes ayant mis sur pied des projets intéressants dans les établissements et sur leur implication.

B-7 RÉSOLUTION 2010-CC-211

Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur des services ressources humaines et secrétaire général

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Michel Houde;

CONSIDÉRANT l'obligation de la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources humaines et secrétaire général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé de trois commissaires et trois substituts, de personnes ressources et de la direction générale.

Commissaires

Diane Nault
Chantal Lamarche
Guylaine Marcil

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-211) suite

Substituts

Janique Lachapelle
Chantal Tremblay
Denise Miron Marion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

C-1 RÉSOLUTION 2010-CC-212 Cours d'éducation à la sexualité

CONSIDÉRANT l'hypersexualisation des jeunes et la recrudescence des infections transmises sexuellement chez les adolescentes et adolescents;

CONSIDÉRANT le manque d'information de qualité et la désinformation dont sont victimes les adolescentes et adolescents;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'acheminer une demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de réintroduire le cours d'éducation à la sexualité dans les écoles secondaires, et de faire parvenir une copie de la présente résolution à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Dépôt de compte-rendu

- **Coordination pédagogique du 21 septembre 2010**

Dépôt.

C-3 Blitz de la persévérance

Le blitz a eu lieu samedi dernier, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau, et près de 1 000 cartes ont été distribuées. Il s'agissait de la deuxième édition de cette activité. M. Sylvain répond à une question de la commissaire madame Guylaine Marcil en indiquant que le remplacement de M. Benoît Paré sera fait par un représentant de Western-Quebec, d'ici quelques semaines.

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Dépôt des comptes-rendus du comité consultatif de transport

Les comptes-rendus sont déposés.

Le mercredi 24 novembre 2010

D-2 Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif

M. Leblanc présente le protocole. MM. Leblanc, Houde et Sylvain répondent aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron et mesdames Chantal Lamarche, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Marielle Roy.

RÉSOLUTION 2010-CC-213 **Négociation d'une entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif**

CONSIDÉRANT qu'une demande de TransporAction Pontiac a été adressée au service du transport scolaire

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a pour mission de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs de la commission scolaire lui permettent de conclure une entente spécifique;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la population de son territoire, la commission scolaire entend favoriser l'utilisation des places disponibles à bord des autobus affectés à ses circuits de transport;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de collaborer à la mise en œuvre des priorités régionales;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de préserver la sécurité et intégrité de ses élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à entreprendre la négociation de l'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif et, dans l'éventualité que l'entente soit acceptée telle que présentée, de mandater la présidente, Mme. Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RÉSOLUTION 2010-CC-214 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-214) suite

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 octobre et du 5 novembre 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2010-CC-215 **États financiers 2009-2010**

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Piché, Éthier Lacroix, CA Inc.;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification des ressources financières de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2009-2010, tel que présenté par les vérificateurs Piché, Éthier, Lacroix, CA, inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente madame Diane Nault ajoute que le comité de vérification a statué au sujet des frais de déplacement relatifs aux tournois de golf. Le comité de vérification considère que ce sont des frais de représentation et qu'ils sont donc admissibles à un remboursement, selon la politique en vigueur à la commission scolaire.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Radon

M. Pétrin explique que des mesures du radon des écoles primaires ont été effectuées durant l'hiver et que la commission scolaire a reçu les résultats : toutes les écoles se trouvent en-dessous de la norme fédérale. Seule quelques mesures individuelles à l'école St-Boniface (Bois-Franc) atteignaient ou dépassaient la norme, tout en restant à l'intérieur de la marge d'erreur du dosimètre. Des mesures plus approfondies seront effectuées au cours des prochains mois et un échangeur d'air sera aussi mis en place. Des lettres explicatives ont été envoyées aux directions concernées, aux parents et aux employés.

Le mercredi 24 novembre 2010

F-2 Suivi travaux

M. Pétrin fait le bilan des travaux en cours, notamment à Poupore (salles de toilette). Aussi, le service ira en appel d'offre pour la rénovation des vestiaires de la Cité étudiante et de ceux de Gracefield. Les soumissions seront prochainement ouvertes au sujet de travaux de ventilation au sous-sol de la Cité étudiante. De plus, le service procédera à un appel d'offres concernant la peinture de la passerelle. Les travaux relatifs à la climatisation des serveurs de Gracefield et du centre administratif commenceront en janvier.

F-3 Vente terrain Mansfield

M. Pétrin présente la lettre reçue de l'organisme intéressé à acquérir un terrain non-délimité à Mansfield. L'organisme est prêt à assumer les frais de lotissement mais souhaite obtenir le terrain pour la somme symbolique d'un dollar, en vue d'y ériger un centre communautaire autochtone. Les commissaires discutent du dossier et conviennent de recommander au service d'établir la valeur marchande du terrain. Le sujet reviendra à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

RÉ SOLUTION 2010-CC-216

Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Jacques Masseau dresse le bilan du projet de bibliothèque mené par les municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield et signale que tout se passe bien. La municipalité de Fort-Coulonge est disposée à consacrer une somme de 25 000 \$ dans le projet.

Le commissaire monsieur Éric Éthier souligne que la cour de l'école de Gracefield est cahoteuse. Le grillage est endommagé et le drapeau, tout comme celui du centre St-Joseph, d'ailleurs, est en piteux état. M. Sylvain en prend note. La présidente madame Diane Nault suggère de vérifier l'état de tous les drapeaux.

La commissaire madame Denise Miron Marion demande des précisions sur les personnes qui auront accès à la liste de suppléance. M. Houde donne les explications demandées.

La commissaire madame Guylaine Marcil propose d'indiquer sur le site Internet les fermetures causées par la mauvaise température. M. Sylvain mentionne que ça peut être difficile à faire mais que ce sera envisagé.

La commissaire madame Guylaine Marcil aimerait savoir si l'enseigne du centre multiservices est en place. Selon M. Houde, les démarches se poursuivent en ce sens.

Le mercredi 24 novembre 2010

La présidente madame Diane Nault propose aux commissaires de lui faire connaître, par courriel, leurs impressions concernant ce premier essai de 'rencontre sans papier'.

G-2 **RÉSOLUTION 2010-CC-217** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 janvier 2011, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente